

Madame ma Sœur. Le Comte Giuski Grand General
de Lituanie, supplie Votre Majeste Imperiale, qu'Elle
daigne Lui faire rendre les biens hereditaires, dont
Il jouissoit, dans cette partie de la Lituanie qui
vient de passer sous votre Domination.

Vous avez bien voulu Madame, Vous in-
terposer efficacement, et tout ce qui pouvoit ser-
vir a pacifier la Pologne, en effacant autant
que possible dans tous les esprits, ce qui pouvoit
leur rappeler l'amertume des Calamitez publi-
ques et Particulieres. Votre Majeste est
grande et genereuse. C'est à ces titres
que Je joins mon instante priere aux suppli-
cations du Gd General.

C'est une reconnaissance de plus, que Je vous
devrai Madame. Je desire hardiment d'accu-
muler les causes d'un sentiment que Je vuole
de manifester. Je ne saurois qu'après des occa-
sions qui puissent mettre dans tout leur Jours
l'attachement immuable, dans lequel Je suis.

Madame ma Sœur
De votre Majeste Imperiale
Le bon Frere Ami et Voisin
Stanislas Auguste

St
Lorraine
230 filles n. st.
1774.

[Faint, illegible handwriting on lined paper]



Rkp 1224/24

487